



La Lettre du Verdus

AU SOMMAIRE:

- **BAIGNADE INTERDITE HERAULT AMONT**
 - **RÉUNION ERMITAGE**
 - **ARRÊTÉ PREFECTORAL RESTREIGNANT LES USAGES DE L'EAU**
 - **ÉCONOMISONS L'EAU!**
 - **VIGILANCE SUR LES CYANOBACTERIES**
-



BAIGNADE INTERDITE

Suite à la présence anormalement élevée de bactéries entérocoques mesurée lors d'un prélèvement réalisé par l'ARS le 13 juin 2023 au lieu dit "l'île" en amont de St Guilhem, la baignade est interdite de ce jour jusqu'au jeudi 22 juin 2023 depuis le barrage de Belvezet jusqu'à 500m en amont au lieu dit "l'île".



Suite au départ de l' Ermite, venez faire part de vos souhaits pour l'utilisation future de l'Ermitage.

SAMEDI 17 JUIN 18 H . SALLE GOUBERNE

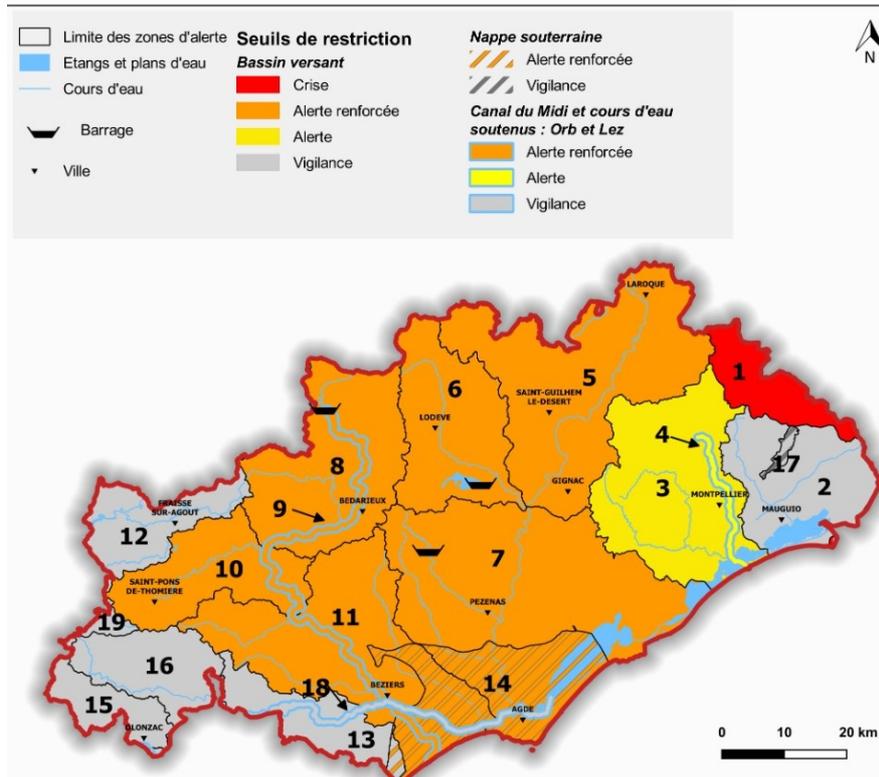
Association des Amis de l'Ermitage



Le préfet de l'Hérault a décidé de mettre en place de nouvelles mesures de restriction sur le département par [arrêté préfectoral du 07 juin 2023](#).

Notre commune reste en alerte renforcée

La sécheresse dans le département de l'Hérault Au 07 juin 2023



Pour l'eau, chaque geste compte !

Jamais le niveau de nos ressources en eau n'a été aussi bas !
Si nous voulons avoir encore
de l'eau au robinet cet été,
nous devons tous limiter notre consommation !



LAVE-VAISSELLE ET LAVE-LINGE BIEN REMPLIS

Et en utilisant le mode éco, moins
consommateur d'eau et d'énergie



3 MINUTES MAX SOUS LA DOUCHE

La douche plutôt que le bain bien sûr mais
on n'y reste pas trop longtemps.
3 minutes : le temps d'une chanson



FAIRE LA CHASSE AUX FUITES

Un robinet qui goutte peut laisser fuir 120
litres par jour. Une chasse d'eau qui fuit
c'est 500 litres par jour.



UN GOBELET POUR SE BROSSER LES DENTS

Ne laissons pas couler l'eau : un robinet
ouvert pendant 1 minute c'est 1 lit d'eau.



DES TOILETTES AVEC DEMI-CHASSE

Une chasse d'eau consomme 10 litres.
Mettre une brique dans le réservoir si on
n'a pas de double commande permet une
économie d'eau.



RÉUTILISER L'EAU POUR ARROSER LES PLANTES

Conserver dans une baignoire l'eau froide
qui coule au début de la douche et celle
où on a rincé ses légumes pour arroser.

Certains usages de l'eau sont interdits ou restreints par l'arrêté préfectoral sécheresse :
arrosage, lavage de véhicule, remplissage de piscines...
Renseignez-vous.

Plus d'info sur
www.cc-vallee-herault.fr



Les cyanobactéries sont des bactéries photosynthétiques qui possèdent de la chlorophylle a et qui se développent dans les milieux terrestres et aquatiques. Leur pigmentation varie du bleu-vert au rouge.

Lorsque les conditions environnementales (température, nutriments) leur sont favorables, elles peuvent proliférer de manière massive et rapide (en quelques jours). Dans certains cas, ces proliférations entraînent un changement de couleur de l'eau, une odeur nauséabonde et/ou leur accumulation à la surface de l'eau.

Certaines espèces de cyanobactéries produisent des toxines appelées cyanotoxines. Les espèces de cyanobactéries potentiellement productrices de toxines sont considérées comme un danger dans les eaux récréatives.

La présence de cyanobactéries est observée de plus en plus fréquemment, expliquant la préoccupation croissante au regard des conséquences écologiques et sanitaires .

Aussi nous relayons ci-dessous une fiche d'information afin de nous sensibiliser à la présence potentielle de ces microorganismes.

BAIGNADE : SOYEZ VIGILANT !

Des micro organismes, appelés cyanobactéries, colonisent parfois le fond des rivières, l'été voire en début d'automne. Elles forment des plaques de couleur vert / brun foncé à la surface des cailloux, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (*flocs, amas ressemblant à des algues*). Elles peuvent être à l'origine d'intoxications.

Pour éviter les risques, il est important de connaître les précautions de bon sens à mettre en œuvre et dont chacun a la responsabilité. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES EN RIVIÈRES ?

- Attention aux enfants !** ⚠️
- Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés et surveillés.
 - Éviter d'ingérer de l'eau.
- Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, ne pas les porter à la bouche.
- Ne pas pratiquer d'activités nautiques dans des zones où des amas d'algues sont accumulés.
- Prendre une douche après la baignade.
- Attention aux animaux domestiques
 risque de mortalité canine !** ⚠️
- Tenir les chiens en laisse
 - Ne pas les laisser accéder à la rivière / zone de baignade

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Si les *symptômes* suivants apparaissent :

- Après une baignade : irritation (de la peau, des yeux, autre), ou boutons...
- En cas d'ingestion : tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements...

Consulter rapidement un médecin

Si les *symptômes* suivants apparaissent après avoir bu l'eau de la rivière, ou joué avec des bâtons ou des galets, ou mangé des cyanobactéries :

- tremblements des pattes arrières,
- perte d'équilibre, état anxieux, nausées, yeux globuleux, bave...

Consulter sans délai un vétérinaire, en ayant récupéré si possible les éventuelles vomissures

CYANOBACTÉRIES DES RIVIÈRES, Apprendre à les reconnaître.

COULEURS

Les biofilms à cyanobactéries peuvent prendre des teintes allant du noir au vert - bouteille



ASPECT

Elles sont parfois marbrées de gris et ont un aspect visqueux, plus ou moins bulleux que l'on sent au toucher.



EVOLUTION

Lorsqu'elles se détachent de leur support, elles forment des flocs qui flottent à la surface de l'eau.



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

This email was sent to {{contact.EMAIL}}
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

